

Conseil d'administration du 20 novembre 2000

1. Fonctionnement général de l'association

Compte-rendu de l'assemblée générale

Le compte-rendu de l'assemblée générale du 28 octobre 2000 n'a pas encore été rédigé. Il doit être intégré au registre des procès-verbaux des délibérations de l'association.

Décision : Jean Chevalier rédigera ce compte-rendu qu'il soumettra ensuite aux membres du bureau. Après validation, il sera annexé au registre des procès-verbaux.

Rédaction d'un article pour Archivore

La nouvelle maquette d'Archivore prévoit un article de présentation des nouveautés de l'association dans chaque numéro. Le prochain Archivore paraîtra avant la fin du mois de décembre 2000.

Décision : Bénédicte Tasseau rédigera un article de présentation du nouveau bureau et du conseil d'administration (responsables de commissions et représentants de promotion). On pourra également en profiter pour faire un point sur les adhésions.

Délégation de signature au Crédit Mutuel

Les changements au sein du bureau nous obligent à modifier les déclarations de mandataires des comptes de l'association.

Décision : Anthony Rigault a pris contact avec le Crédit Mutuel. Il se charge de rassembler les pièces et signatures nécessaires auprès des différents membres du bureau.

Nomination d'un responsable de la boîte aux lettres de l'Aedaa

L'Aedaa possède une boîte e-mail sur Voila. Il paraît nécessaire de nommer un responsable de cette boîte aux lettres. Celui-ci sera chargé d'aller relever fréquemment (plusieurs fois par semaine) le courrier et de le transférer aux destinataires directs (membres du bureau et responsables de commissions).

Décision : Véronique Pincemail accepte cette responsabilité. Il est à noter qu'Anthony Rigault s'occupe de faire faire des doubles des clés de la boîte aux lettres «physique» de l'association (Université).

Saisie de l'annuaire interne

Pour faciliter les relations entre les membres du conseil d'administration de l'Aedaa (bureau, responsables de commissions, représentants de promotion), il peut être utile d'établir un annuaire interne des membres de ce conseil.

Décision : Anthony Rigault se charge de la rédaction de cet annuaire. Il le mettra ensuite à disposition sur le forum de l'Aedaa.

Saisie des statuts réactualisés

Les statuts de l'association ont été réactualisés par l'assemblée générale du 28 octobre dernier.

Décision : Jean Chevalier se propose de réactualiser les statuts de l'association et des les mettre à disposition sur le forum de l'Aedaa.

Répartition des mails et courrier à traiter

Plusieurs courriers, mail ou appels téléphoniques ont été reçus par l'association. Ils ont été repartis entre les différents membres du bureau pour être traités suivant les responsabilités de chacun.